

2024/299

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



ville de
Toulouges.
paix et progrès

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2024/06/01

SEANCE DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre et le dix-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Laurent LOPEZ, 1^{er} Adjoint,.

Date de la convocation : 10 juin 2024	Présents : Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Christine MALET, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Martial MIR, Bernard PAGES, Michel PLAZA, Patrick LANNES, Fabrice SCHORDING
Nombre de conseillers :	
En exercice : 27	Absents excusés ayant donné procuration : Nicolas BARTHE absent excusé procuration Stéphanie GOMEZ, Thierry SEGARRA absent excusé procuration LOPEZ, Franck DE LA LLAVE absent excusé procuration Eric GARAVINI, Isabelle OSTERSTOCK absent excusé procuration Audrey CALVET
Présents : 20	Absents excusé : Florian GUZDEK :
Votants : 24	Absents : Jean-Charles FESQUET, Fabien BATLLE
	Secrétaire de séance : Martial MIR

Budget Commune – Décision Modificative n°1

Laurent LOPEZ expose à l'Assemblée que dans le cadre de l'exécution du Budget Principal de la Commune, il convient de procéder à des opérations de ventilation de recettes et de dépenses en section d'Investissement et de prévoir un mouvement de crédits en section de fonctionnement.

Section de fonctionnement :

La notification des dotations pour la commune fait ressortir une augmentation non négligeable des recettes de fonctionnement, à hauteur de 291 053.00 €.

Il convient de modifier le budget prévisionnel en augmentant les crédits de plusieurs comptes, à ce jour en négatifs ou non suffisamment provisionnés

Augmentation de crédits

➤ aux articles	
60612 Electricité	2 000.00 €
6156 Maintenance	14 000.00 €
6168 Assurances	5 000.00 €
62268 Honoraires	10 000.00 €
66111 intérêts	3 000.00 €
6688 Autres charges financières	10 000.00 €
➤ au chapitre. 012 Charges de personnel	45 000.00 €
➤ à l'article 6811	12 053.00 €

(Le passage en M57 oblige à amortir au prorata temporis les biens acquis, il convient de rajouter à l'Art 6811 et 281848 un montant supplémentaire)



2024/300

NB

➤ à l'article 7391112 30 000.00 €

(La régularisation de la taxe d'habitation par les administrés a fait ressortir une correction sur le versement des centimes, il convient donc également de prévoir une augmentation de crédit à cet article en dépense pour couvrir le dégrèvement.)

Le solde des recettes supplémentaires fera l'objet d'un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, d'un montant de 160 000.00 €

Section d'investissement.

De ce fait, il servira à augmenter, en section d'investissement, les crédits des comptes et opérations suivantes :

- Art 16441 Capital de la dette	10 000.00 €
- Opération 101 – Article 21318	126 053.00 €
- Opération 207 – Article 21351	2 000.00 €
- Opération 231 – Article 21848	2 000.00 €
- Opération 252 – Article 21351	2 000.00 €
- Opération 254 – Article 21534	30 000.00 €

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60812 : Fournitures non stockables – Energie - Electricité	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8156-020 : Maintenance	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8168-020 : Autres primes d'assurance	0,00 €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-82268-510 : Autres honoraires, conseils...	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	31 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-84111-020 : Personnel titulaire – Rémunération principale	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-7391112-01 : Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuation de produits	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	160 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6811-281 : Dot aux amort des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	12 053,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	12 053,00 €	0,00 €	0,00 €
D-86111-01 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8686-01 : Autres charges financières	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-74111-01 : Dotation forfaitaire des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 460,00 €
R-741121-01 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	235 252,00 €
R-741127-020 : Dotation Nationale de Péréquation (DNP) des communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48 178,00 €
R-742-020 : Dotations aux élus locaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	163,00 €
TOTAL R74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	291 053,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	291 053,00 €	0,00 €	291 053,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	160 000,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	160 000,00 €
R-281848-231-281 : RESTAURANT MUNICIPAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 053,00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 053,00 €
D-16441-01 : Opérations afférentes à l'emprunt	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-101-020 : Acquisitions mobilières et immobilières	0,00 €	126 053,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-207-311 : Centre socio-culturel – salle spectacle El Mil léari	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21351-252-212 : Sécurisation et renouvellement informatique	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21534-254-847 : Projet Place Abelanet	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21848-231-281 : Restaurant municipal	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	162 053,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	172 053,00 €	0,00 €	172 053,00 €
Total Général		463 106,00 €		463 106,00 €

2024/301

NB

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE les opérations de ventilation de recettes et de dépenses en section de fonctionnement, ainsi qu'en section d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,
Pour extrait certifié conforme
Délibération rendue exécutoire par publication ou notification

à compter du 21.06.2024

Fait à Toulouges, le 18 juin 2024

Le Maire,



Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.
INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 24.06.2024

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le 21.06.2024



ID : 066-216602136-20240618-DELIB20240601-DE